

Neelie Kroes (commissaire européenne à la concurrence)

Il est temps de réformer le régime des aides d'Etat dans l'Union européenne

Les Echos 26/01/05

La première grande initiative de la commissaire européenne en charge de la Concurrence, Neelie Kroes, est à la mesure de la volonté offensive de la Commission Barroso : réformer les aides d'Etat. Dans une interview accordée aux « Echos », au « Financial Times », au « Financial Times Deutschland » et à « Expansion », la Néerlandaise qui a succédé à Mario Monti entend restreindre les subventions publiques aux régions dans les pays les plus riches de l'Union, favoriser les aides en faveur de la recherche et les PME, simplifier et raccourcir les procédures. Elle proposera le détail de cette stratégie d'ici à l'été. Neelie Kroes, qui estime « dépassée » la notion de « champion national », compte bien, en revanche, maintenir en l'état les règles européennes en matière de fusions-acquisitions et d'antitrust, en dépit de l'appel à une certaine souplesse de son homologue à l'Industrie, Günter Verheugen.

Au moment où l'Europe cherche à augmenter sa compétitivité, faut-il changer les règles européennes en matière de fusions-acquisitions ?

Les règles actuelles n'ont certainement pas besoin d'être changées. Elles sont fondées sur des principes économiques sains, comparables à ceux qu'ont adoptés d'autres blocs économiques comme les Etats-Unis. Elles fonctionnent bien. Je ne veux pas du changement pour le changement. En matière d'antitrust, même chose : appliquons les règles en vigueur. Soyons moins bureaucratiques, accélérons les procédures, ça oui.

Günter Verheugen, votre collègue en charge de l'Industrie, a pourtant appelé à un assouplissement, pour faciliter l'émergence de champions nationaux. Et, dans sa récente initiative pour assurer la compétitivité du secteur automobile, il donne l'impression de vouloir mettre en cause les règles de distribution...

Pour moi, ce n'est pas utile de parler de « champion national », c'est une notion dépassée. Ce dont nous avons besoin, c'est d'un climat favorable aux affaires pour tous ceux qui souhaitent investir en Europe. Ensuite, permettez-moi d'être claire : c'est moi la commissaire à la Concurrence. Je suis ouverte à la discussion avec les autres commissaires sur mes propositions : je travaille avec Charlie McCreevy, le commissaire au Marché intérieur, avec Jacques Barrot, le commissaire aux Transports, avec Mariann Fischer Boel, la commissaire à l'Agriculture... Günter Verheugen est un bon collègue, il est en charge de l'Industrie, il a déjà beaucoup à faire. Il n'est pas question de toucher au régime de distribution des voitures.

Et sur le front des aides d'Etat ?

Là, les choses ne peuvent plus continuer comme avant. Nous devons réformer. La Commission a d'ailleurs reçu un mandat très clair des Etats membres : moins d'aides d'Etat, et surtout « mieux » d'aides d'Etat. Cela veut dire, d'abord, privilégier les régions qui ont vraiment besoin d'argent public. Il faut en finir avec les aides d'Etat à caractère régional dans les pays les plus riches de l'Union, du moins au-delà d'un certain montant. C'est au tour des dix nouveaux membres de l'Union d'en profiter. Cela veut dire, ensuite, mettre l'accent sur les aides en faveur de la recherche et de l'innovation, un domaine essentiel à la compétitivité de l'UE. Il nous faut également accorder une attention toute particulière aux PME, qui sont, de loin, le premier employeur de l'Union européenne. Enfin, nous devons simplifier et accélérer les procédures. Je proposerai au collège d'adopter une communication sur les aides d'Etat avant l'été.

Comptez-vous surveiller particulièrement de près certains secteurs ?

Dans les secteurs qui ont été libéralisés, il nous faut vérifier que les entreprises ne remplacent pas les barrières réglementaires qui existaient avant l'ouverture des marchés par des pratiques abusives comme les cartels. J'ai en tête le secteur de l'énergie ou les transports. Sans oublier les services financiers, un secteur dans lequel un certain nombre d'Etats membres protègent indûment leur marché domestique.

Où en sont vos négociations avec les banques publiques allemandes, contraintes à la recapitalisation après avoir été condamnées à rembourser plus de 4 milliards d'euros d'aides d'Etat ?

Elles avancent difficilement. Nous ne disposons pas encore de tous les plans d'entreprise des sept banques concernées, ce qui est plutôt étonnant, dans la mesure où c'est précisément leur métier de demander des « business plans » aux compagnies qui sollicitent des prêts. Le plus tôt nous aurons ces documents, le plus tôt nous pourrons nous prononcer sur leurs recapitalisations. Mais nous nous montrerons intransigeants sur un point : il doit y avoir un laps de temps suffisant entre le remboursement des aides que nous avons jugées illégales et les recapitalisations, faute de quoi nos mesures seraient neutralisées.

Ne craignez-vous pas de présenter aux citoyens européens le visage d'une Europe dogmatiquement libérale, appliquant à la lettre les traités, insensible aux aspects sociaux ? N'est-ce pas dangereux, alors que se profilent de nombreux référendums sur la Constitution européenne ?

Il faut faire preuve de courage politique. Il faut dire qu'une aide d'Etat octroyée à une entreprise sans perspective de rentabilité à long terme ne peut sauver des emplois qu'à court terme. Elle donne en outre un mauvais signal au marché : les concurrents peuvent être découragés d'investir. Mais je dois aussi souligner que la politique de concurrence n'est qu'un élément de la politique européenne. Nous visons la prospérité pour tous, et cette prospérité ne se comprend que dans le souci d'une préservation de l'environnement et de la santé humaine, d'une amélioration des systèmes d'éducation.

Comment avez-vous réagi à la polémique autour des conflits d'intérêts auxquels vous exposerait vos liens passés avec de nombreuses multinationales ?

Au cours de ma carrière, j'ai dirigé une université, j'ai été ministre, parlementaire, j'ai siégé au conseil de surveillance de plusieurs groupes. Certaines personnes n'y voyaient pas très clair sur mon compte. D'où le code de conduite que je me suis imposé pour exercer ma mission en toute indépendance : je me suis engagée à ne pas revenir vers les affaires à la fin de mon mandat et à déléguer les dossiers sur lesquels il pourrait y avoir interférence.

A l'heure actuelle, je suis dessaisie de huit cas, sur un total de plus d'un millier. Mes services ont calculé que, si j'avais été à la place de Mario Monti, mon prédécesseur, j'aurais dû me retirer de moins de 1 % des dossiers traités en cinq ans.